

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du SAMEDI 5 Septembre 2015

Début de séance à 10h en présence du maire Mr Morette et de 2 adjoints MM. Leclerc et Thieux.

26 personnes présentes

- Accueil réalisé par le président Pascal Bayer, qui explique la délocalisation de l'AG au Saule Michaud en raison des travaux de réfection de toiture actuellement en cours à la salle de tennis.
- Allocution du maire qui se félicite des réussites de la section Tennis et présente le forum des associations (53) qui se tient en parallèle à Ligéria. Il souligne également la qualité d partenariat avec la ville notamment pour la réalisation des travaux, le club ayant financé sur 2 exercices la remise en peinture des courts extérieurs et intérieurs, et la ville les travaux de toiture (changement de translucides) avec lavage/nettoyage des courts intérieurs et une reprise de l'isolation de toiture à venir .
- Rapport d'activité :
 - Animation par le secrétaire : rappel des animations Touraine primeur, Galette des Rois, barbecue des équipes, et sur le plan sportif 3 tournois + 1 tournoi interne, des cours pour adultes et une animation spécifique Féminine le mercredi matin. A venir l'accueil du tournoi des pompiers le 19/09. Les adhérents sont au nombre de 230 y compris les adhésions licences d'été du mois d'Aout, soit un quasi maintien, conforme à la tendance moyenne du comité du 37 qui enregistre une baisse de 3%.
Les tarifs restent inchangés pour 2015/2016 avec juste l'intégration de la majoration de 2€ réalisée par la fédération.
 - Point sur le GEVET par le secrétaire : c'est le groupement d'employeurs avec 4 clubs adhérents, il salue les 2 professeurs de tennis. A noter la demande de rupture conventionnelle exprimée en Mai par notre professeur Simon PINSARD en LR+AR, avec des revendications de paiement de 28 dimanches soi-disant travaillés depuis 3 ans ,alors qu'il allait voir quelques heures et à sa propre initiative des jeunes jouer des tournois, ou qu'il assistait aux finales des différents tournoi du club ou il s'était lui-même inscrit comme juge arbitre. Devant les menaces de prudhomme et de saisie d'un avocat nous avons transigé avec une indemnité de 4000€ (4800€ chargés). Ce qui ne l'a pas empêché de nous poser problème lors de l'encadrement de la tournée de juillet des jeunes en Vendée ou il a majoré artificiellement ses kms parcourus pour conserver au titre d'indemnités kilométriques la totalité de l'avance de trésorerie que le club lui avait faite pour assumer les frais sur place, le montant que nous lui avons réclamé s'élève à 773€, par ailleurs il n'a pas non plus demandé l'homologation du tournoi interne débuté en janvier ,ce qui pose de gros problèmes maintenant pour en faire valider les résultats. Mais le club s'organise pour obtenir la validation des résultats avec tableaux cohérents.
 - Equipes : 21 équipes adultes engagées sur l'année, avec 2 montées sur 6 équipes masculines lors du championnat d'été.
 - Bilan de l'école de tennis par l'un des 2 responsables Laurent Couet : 120 enfants soit +3% sur la saison précédente ; avec une proportion de 30% seulement de filles. La Tournée du pôle espoir s'est déroulée en juillet en Vendée, sur 15 jours avec 7 participants, mais seulement 6 enfants ont joué sur place car le 7^e s'est blessé dès le 1^{er} match. Ils ont joué 83 matchs soit de

10 à 25 matchs par enfants avec de bonnes performances puisque 2 des enfants de 15 ans seront classés 15/2 cette année.

Animations de l'école avec la fête de Noël et de juin et un déplacement à Roland Garros pour 6 jeunes filles.

- Rapport financier par le trésorier Pierre Duguet : document distribué à l'assistance.
- Déficit de 7298€ lié au financement de la 2^e tranche de travaux sur fonds propres (9350€)
- Le poste EDF de 6638€ reste le 2^e poste de dépense après la participation aux salaires des professeurs (Gevet).
- Le reversement de fonds à la fédération pour les licences (27€ adultes et 18€ enfants pour 2016) et de 5€ par adhérent à l'ASM, représentent au global 5600€
- Les 4 tournois ont été bénéficiaires ; proposition d'adhérents pour développer la vente de sandwiches ou même l'organisation de repas pour valoriser les recettes lors des tournois.

Il est procédé au vote du rapport moral et financier adopté à l'unanimité.

- Allocution du président :
- Bons résultats des équipes 1ères
- Missionnement d'un technicien de la fédération avant 2016 pour diagnostic de la peinture des courts intérieurs qui a été réalisée en 08/2014 et qui ne donne pas satisfaction.
- L'Avenir : Un contrat d'apprentissage a été passé par le Gevet avec Geoffrey Chabrol (25 ans) qui deviendra le 2nd professeur
Le projet triennal s'achevant en 2016 doit être refait
La réfection des grillages extérieurs devient plus que nécessaire
L'agrandissement du club house serait un plus
Et l'ambition d'avoir un 3^e court couvert permettrait d'atteindre la barre des 300 adhérents, sachant que de nombreux Montlousiens jouent dans d'autres clubs situés à proximité car les disponibilités de la salle en semaine sont très limitées.

Notre président actuellement en poste depuis 7 ans annonce qu'il reste au bureau mais laisse vacant le rôle de président, il remercie l'ensemble des participants.

Il est procédé au renouvellement statutaire d'1/3 du bureau :

Sont sortants statutairement Agnès Couton, Didier Babin, Serge Stocker, Laurent Couet, Jérôme Ploton, ces 4 dernières personnes se représentent.

Sont par ailleurs sortants volontaires Nadège Sirote et Maryse Béhotéguy qui ne se représentent pas.

2 nouveaux candidats se déclarent Marielle Barde et Sylvain Desamblanc.

Les 4 sortants et les 2 nouveaux candidats sont élus à l'unanimité.

Le nouveau bureau se réunira dans les 10 jours (le 15/09) pour procéder à l'élection des différents postes.

- Intervention de l'adjoint aux sports Mr Leclerc qui rappelle le soutien et l'implication de la ville pour le développement du Tennis et prend note des demandes de la section pour les réfections ou améliorations des structures et indique qu'il travaille à la prise en charge de l'abonnement EDF par la ville.
- Intervention de François Dessay trésorier de l'ASM précisant qu'il faut de plus en plus se professionnaliser car les divers organismes nous « contrôlent » comme des entreprises alors que nous sommes à la base des bénévoles.

La séance est levée à 11h50 et laisse place au verre de l'amitié.

J.PLOTON Secrétaire